**Objet : Consentement pour la diffusion d'enregistrements de parole sous la forme d'un corpus à destination de la recherche académique publique et sans but commercial.**

## Présentation du projet

Le test de positionnement en langues **SELF** est développé à l'université Grenoble Alpes sous la direction scientifique de Monica MASPERI, chercheure rattachée au laboratoire de Linguistique et Didactique des Langues Étrangères et Maternelles (LIDILEM).

Dans le cadre du développement d'un module d'évaluation de la production orale spontanée, les enregistrements audio effectués sur la plateforme SELF sont utilisés pour entraîner un modèle de prédiction de score de compétence. Ces enregistrements sont **exclusivement utilisés dans le cadre du projet de recherche SELF Production Orale** (2025-2026).

## Coup de pousse pour la recherche publique

Vous avez la possibilité de donner votre consentement pour que vos enregistrements soient archivés dans un corpus et utilisable dans le cadre d'autres projets de recherche universitaire publics et sans but lucratif. Ce consentement est demandé directement sur la plateforme SELF, pendant la passation du test, et peut être retiré à tout moment en contactant votre référent SELF, ou directement à l'adresse suivante : contact-selfinnovalangues@univ-grenoble-alpes.fr.[1]

Seuls les enregistrements pour lesquels le consentement est obtenu sont partagés. Si vous retirez votre consentement, nous nous engageons à supprimer vos enregistrements de la base de données publique, dans la limite de 500 jours après votre dernière connexion à SELF, après quoi vos données sont automatiquement anonymisées et ne peuvent donc plus être reliée à votre nom.

Nous vous remercions pour votre collaboration et restons à votre disposition pour tout complément d'information.

L'équipe SELF Production Orale

contact-selfinnovalangues@univ-grenoble-alpes.fr

1 Conformément à l'article 105 de la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données personnelles vous concernant. De plus, eu égard à l'article 106 de la Loi « Informatiques et Libertés », il vous est possible de faire rectifier ou effacer ces données, ou encore de demander la limitation du traitement de ces données.